



Chers adhérents,

Merci de bien vouloir noter les dates de reprises des cours pour l'année sportive 2019-2020 :

- enfants nés en 2014 et 2015 (groupe 1): **mercredi 25 septembre 17 h15**
- enfants nés de 2010 à 2013 (groupe 2): **mercredi 11 septembre 18 heures**
- enfants nés de 2005 à 2009 (groupe 3): **jeudi 12 septembre 18h30**
- Ados (à partir de 14 ans), étudiants et adultes (groupe 4): **mardi 10 septembre 19h30**

Pour ceux qui comptent se réinscrire en septembre, pensez à prendre rendez-vous rapidement chez votre médecin pour obtenir un certificat médical OBLIGATOIRE autorisant la pratique du karaté (ou faire remplir le passeport FFK).

Les permanences pour la remise du dossier d'inscription ou de réinscription et pour la réception de ce dossier rempli en intégralité se tiendront :

- pour les groupes 1 et 2 : les mercredis (jusqu'aux vacances de la Toussaint) de 17h50 à 19h30.
- pour les groupes 3 et 4 : les jeudis (jusqu'aux vacances de la Toussaint) de 19h à 20h.

En dehors de ces horaires de permanence, aucun dossier ne pourra être transmis ou récupéré et nous vous demandons de bien vouloir respecter le délai quant à la date limite de retour du dossier (vacances de la Toussaint). Passé cette date, et ce pour des raisons d'assurance, nous n'autoriserons pas l'accès au tatami.

Il vous sera aussi demandé de signer une décharge dégageant la responsabilité du club et de ses enseignants en cas d'accident en dehors de l'horaire de votre cours ou de celui de votre (vos) enfant(s).